

CONVOCAZIONE POUR LA SEANCE DU 10 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le cinq juin, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le dix juin deux mil vingt.

ORDRE DU JOUR :

- Constitution des commissions communales
- Constitution du Centre Communal d'Action Sociale
- Vote des taux des taxes foncières
- Attribution marché rénovation énergétique maternelle
- Tirage au sort des jurés d'assises
- Modification des statuts du SIAM
- Questions diverses

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – ALTUR Marie-Lise – COËNON Guy – LOISY Pauline – HERBEAUX Etienne – FAERBER Jean-Paul – HUGODOT Patricia – GATEAU Sophie – MECHELAERE Karine – DAIGREMONT Jérôme – ROZIER Luc – RIVAS Delphine – TABANOU Victor – AMELINE Vanessa – QUENTIN Bérénice – FAYOL Jade

Absent ayant donné procuration : MARTENS Yannick à HERBEAUX Etienne

Absents : HEBERT Benoît – SIMON Francis

Madame QUENTIN Bérénice est désignée secrétaire de séance.

➤ Commissions

Environnement, économies d'énergie, travaux sur bâtiments		
Adjointe référente : Pauline		
<u>Membres de la commission :</u> Etienne - Sophie - Jean-Paul - Luc - Karine – Amandine – Delphine – Vanessa - Jérôme – Jade - Marie-Lise – Yannick - Bérénice – Victor - Patricia		
- Travaux sur bâtiments neufs et anciens. - Accessibilité PMR (2020).	- Logements sociaux et commerce Grande Rue.	Aménagement des mares.
QUI : Pauline <u>Membres de la commission :</u> Etienne - Sophie - Jean-Paul - Luc	QUI	QUI : Etienne <u>Membres de la commission :</u> Pauline – Jérôme – Yannick - Vanessa
	QUAND : Voir achat maison	QUAND
- Construction nouvelle salle des fêtes.	- Suivi du chauffage (CRAM).	- Biodiversité, plantations, fleurissement.
QUI : Pauline <u>Membres de la commission :</u> Etienne - Sophie - Jean-Paul - Luc Marie-Lise – Delphine – Vanessa – Jérôme – Jade - Karine	QUI Virginie et Marie-Lise	QUI : Jean-Paul <u>Membres de la commission :</u> Patricia – Pauline – Victor – Sophie – Karine – Bérénice – Vanessa – Delphine – Jérôme.
QUAND Etude 2020 – Travaux : 2021-2022		
- Construction gîte et musée des poteries de Brissard + tourisme équestre.	- Eclairage public (modernisation et enfouissement).	- Sécurité des bâtiments (Apave, ...)
QUI : Pauline <u>Membres de la commission :</u> Bérénice – Jade – Delphine – Marie-Lise – Amandine – Victor.	QUI : Virginie - Jean-Paul <u>Membres de la commission :</u> Yannick -Etienne.	QUI : Guy et Pauline
QUAND Démolition à prévoir rapidement	QUAND Etude en 2020	
- Services techniques	- Sécurité des bâtiments (Apave...)	- Gestion du cimetière
QUI : Guy	QUI : Guy et Pauline	QUI : Guy

Entretien et travaux de voirie		
Adjoint référent : Etienne		
<u>Membres de la commission :</u> Luc – Guy – Jérôme – Bérénice – Karine – Sophie – Marie-Lise - Yannick – Jean-Paul – Amandine – Pauline – Victor – Jade – Vanessa – Delphine.		
- Bourg centre	- Entretien régulier de la voirie. - Panneaux de signalisation. - Trottoirs. - Signalisation au sol (bandes Stop, marquage stationnement...). - Entretien des parkings. - Plaques de rues.	- Aménagements Allée du château et abords du stade.
QUI : Etienne - Pauline <u>Membres de la commission :</u> Luc – Guy – Jérôme – Bérénice – Karine – Sophie – Marie-Lise.	QUI : Etienne <u>Membres de la commission :</u> Guy – Yannick – Jean-Paul – Luc – Jérôme	QUI : Etienne – Pauline <u>Membres de la commission :</u> Sophie – Luc – Jérôme – Karine – Victor – Jade
QUAND 2020 - 2022	QUAND Dès 2020	QUAND Après le bourg-centre
- Déchets.	- Aire de camping-cars.	- Sécurité routière - Voies douces
QUI : Guy Amandine	QUI : Pauline <u>Membres de la commission :</u> Guy – Jérôme	QUI : Etienne – Pauline <u>Membres de la commission :</u> Sophie – Vanessa – Karine – Amandine - Delphine
QUAND	QUAND Etude 2020 – Réalisation : 2021	QUAND

Affaires scolaires

Adjointe référente : Marie-Lise

Membres de la commission : Victor – Vanessa – Bérénice – Delphine – Yannick – Amandine

- Personnel des écoles.
- Pause méridienne (ASC Mézières).
- Cantine.
- Lien avec les enseignants.
- Ménage (écoles, salle A. Breton et polyvalente, mairie, accueil périscolaire et bibliothèque).
- Lien avec l'agglo (accueil périscolaire).

- Kermesse, lien avec AAPE.

QUI : Marie-Lise

Membres de la commission : Victor – Vanessa – Bérénice – Delphine – Yannick – Amandine

Membres de la commission : Delphine – Vanessa – Amandine

Communication, Culture

ADJOINTE REFERENTE : PAULINE (+ BERENICE)

Membres de la commission : Amandine – Jade – **Marie-Lise** – Victor – Yannick – **Patricia** – **Bérénice**

- Bul'info.
- Divers flyers de communication.
- Bulletin municipal.

- Organisation des concerts.

QUI : Pauline et Bérénice

Membres de la commission : Amandine – Jade – Marie-Lise

QUI : Marie-Lise

QUAND

Décembre – Mars – Juin – Septembre

- Animations théâtrales.

QUI : Patricia

Membres de la commission :

Victor – Amandine – Yannick

Fêtes et cérémonies, jeunesse et sports, tourisme.

ADJOINT REFERENT : Guy

Membres de la commission : Luc – Jean-Paul – Jérôme – **Delphine** – Vanessa – Patricia – Bérénice – Francis – Etienne – Yannick – Jade – Marie-Lise.

- Stade, aire de jeux, city stade...

- Manifestations diverses (08/05, 11/11, 14/07, kermesse, cérémonie des vœux...

- Décorations de Noël.

QUI : Guy

Delphine – Jérôme – Vanessa

QUI : Guy

Membres de la commission : Luc – Jean-Paul – Jérôme – Delphine – Vanessa – Patricia – Bérénice – Francis – Etienne.

QUI : Guy

Membres de la commission : Jade – Patricia – Delphine – Vanessa – Jérôme – Jean-Paul – Marie-Lise.

QUAND

Septembre

- Associations, forum des associations.

- Occupation et Entretien des salles
- Bibliothèque.

- Conseil Municipal des Jeunes.

QUI : Guy

Membres de la commission : Jérôme – Delphine – Vanessa – Patricia – Francis – Yannick.

QUI : Guy

QUI : Guy – Delphine – Vanessa

➤ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles prévoit que les membres élus par le conseil municipal et les membres nommés par le maire au sein du centre communal d'action sociale, le sont à la suite de chaque renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide de fixer à HUIT le nombre de membres élus, et à HUIT le nombre de membres nommés par le maire, soit une répartition en nombre égal (le maire, président du CCAS, n'étant pas compris dans le nombre de membres à élire ou à nommer).

Huit conseillers municipaux étant candidats, Madame le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, membres élus au conseil d'administration du CCAS :

Madame ALTUR Marie-Lise

Monsieur COËNON Guy

Monsieur DAIGREMONT Jérôme

Monsieur ROZIER Luc

Monsieur FAERBER Jean-Paul

Madame GATEAU Sophie

Madame MECHELAERE Karine

Madame AMELINE Vanessa

➤ **Vote des taux des taxes foncières**

Madame le Maire propose de maintenir les taux de fiscalité pour 2020 identiques à ceux de 2019 (et 2018), soit

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES 19,65%

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES 30,69%

Le Conseil, à l'unanimité, valide le maintien des taux de fiscalité pour l'année 2020.

➤ **Attribution marché rénovation énergétique maternelle**

Les membres du conseil municipal sont informés que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 Juin 2020 afin d'effectuer l'ouverture des plis pour le marché en procédure adaptée concernant les travaux de rénovation énergétique de la maternelle. Conformément au règlement de consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie à partir des critères suivants, pondérés par ordre décroissant :

- COÛT (prix noté au vu du montant des devis par rapport aux estimatifs de travaux)
= note sur 20 pondérée à 60 %,
- PRESTATION (valeur technique appréciée sur la base des éléments contenus dans le mémoire technique et des documents administratifs joints)
= note sur 20 pondérée à 40 %.

Vingt-six plis ont été réceptionnés.

Après analyse des dossiers, la commission s'est réunie une nouvelle fois le 5 Juin 2020 afin de sélectionner les offres suivantes :

Lot 01 Démolition

Atelier Bois

Construction 6.654,75 € HT

Lot 02 Terrassement

Atelier Bois

Construction 1.877,46 € HT

Lot 03 Gros œuvre, maçonnerie

Atelier Bois

Construction 50.148,70 € HT

Lot 04 Second œuvre, plâtrerie, carrelage

Atelier Bois

Construction 7.448,10 € HT

Lot 05 Charpente

Atelier Bois

Construction 13.398,00 € HT

Lot 06 Couverture, zinguerie

Atelier Bois

Construction 20.450,30 € HT

Lot 07 Menuiseries – miroiterie - métallerie

MVS 78 41.245,00 € HT

Lot 08 Peinture

Entr.COLLIOT 2.537,80 € HT

Lot 09 Chauffage

Entr.PECQUENARD 4.674,00 € HT

Lot 10 Plomberie

Entr.PECQUENARD 2.453,00 € HT

Lot 11 Ventilation

Entr.PECQUENARD 2.590,00 € HT

Lot 12 Electricité

Wiegleb Electricité 11.569,00 € HT

Montant total des travaux : **165 046,11 € HT**

Sur proposition de la commission d'attribution, le Conseil, par 17 pour, 0 contre, 0 abstention, décide d'attribuer les lots N°1 à 12 aux entreprises mentionnées ci-dessus.

Visite de la maternelle pour les élus le souhaitant : SAMEDI 27 JUIN à 10 Heures.

Les travaux débuteront le lundi 6 juillet. La réception devrait avoir lieu le 21 août et la levée des réserves le 28 août.

Visite des pompiers à prévoir.

Intervention de Virginie Quentin : 78 000 € de subventions déjà accordées.

➤ **Tirage au sort des jurés d'assises :**

RIVAS Pedro – MAIGNAN Stéphanie épouse BARBEAU – PIERRE Philippe – HUERTAS épouse VANHOUCKE Marjorie – DELCHER Christine épouse PERRET, VALY Stéphanie.

➤ **Modification des statuts du SIAM**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 mai 1941 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Drainage de la région de Marchezais,

Vu la délibération en date du 30 août 1995 par laquelle le comité syndical se prononce en faveur de la création des statuts pour le bon fonctionnement du Syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78 du 23 janvier 1996 portant modification des statuts du SIAM,

Vu la délibération du 20 février 2002 du Comité Syndical, modifiant l'annexe 1 jointe à l'arrêté préfectoral n° 78 en date du 23 janvier 1996,

Vu la délibération n° DEL/2019/009 du comité syndical modifiant l'article 5 des statuts du SIAM, de la façon suivante : « Le comité est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes associées. Chaque commune est représentée au sein du comité par **un délégué titulaire et un délégué suppléant** ».

Vu la délibération n° DEL/2020/006 du comité syndical modifiant l'article 6 et modifiant le nom du Syndicat,

Vu les statuts modifiés annexés à la présente délibération,

Considérant qu'il est nécessaire que les communes associées se prononcent sur la modification des statuts du SIAM, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la modification de l'article 6 des statuts du SIAM précisant que « le Bureau est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et de un ou plusieurs membres ».

Approuve la modification du nom du Syndicat, en ce sens qu'il s'appelle désormais le « Syndicat Intercommunal des Fossés des Alentours de Marchezais » (SIFAM).

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Virginie QUENTIN

➤ **Commission des impôts directs :**

- Il y aura une réunion l'année. Merci de proposer des volontaires.

Il y a 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants mais nous devons donner 32 noms.

Elus volontaires : V. Ameline, J. Daigremont, L. Rozier, J.P. Faerber, E. Herbeaux, M.L. Altur.

➤ **Renouvellement des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.**

La commission se réunit juste avant les élections pour vérifier les listes électorales. 1 élu titulaire et 1 suppléant : E. Herbeaux / L.Rozier + 2 administrés titulaires et 2 suppléants : Renée Failler est volontaire. Encore 3 personnes à trouver.

➤ **SBV4R (Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières).**

- Il s'agit du syndicat qui s'occupe de la rivière Eure. Nous proposons des délégués puis l'agglomération décide car elle a la compétence Gemapi.

Il y a 31 délégués pour l'agglomération de Dreux.

- Rencontre avec 2 personnes de l'association « méli- mélo » : école de cirque à Versailles

Ces deux personnes (dont un a de la famille sur Abondant) sont titulaires de différents diplômes notamment pour travailler avec les enfants. Ils souhaitent monter une école de cirque. Pour se faire, ils proposent d'installer un chapiteau sur la commune avec des cours (dès 2 ans et adultes). Il pourra également y avoir des spectacles (permet d'avoir une animation supplémentaire dans le village). Ils proposent également de louer le chapiteau pour des réceptions mais nous sommes réfractaires sur ce point, notamment le soir après 22H, à cause du bruit.

Il faudra viabiliser le terrain (eau et électricité pas nécessairement assainissement) : à étudier avant de prendre une décision. Accepté dans PLU.

Au cours de la première année, ils veulent créer l'association et faire des animations pendant les vacances scolaires. Ensuite l'école se développera.

Le conseil municipal est intéressé par ce projet.

Intervention de Luc Rozier qui demande quel sera l'intérêt pour la commune ?

Il est répondu qu'il s'agit d'une offre supplémentaire pour les habitants (spectacles mensuels) et que les écoles et le collège pourront en tirer profit.

Intervention de Karine MECHELAERE qui apprécie les nouveaux candélabres rue de l'Echalier.

Intervention de Vanessa AMELINE qui remercie Pauline pour la présentation claire du projet maternelle.

Intervention de Guy COËNON

- Réunion prévue avec le club de foot « Racing club Bû Abondant » le 11 juin à 18H15 (fusion entre Bû et Abondant). Vanessa et Jérôme l'accompagneront.

Les deux clubs fusionnent pour permettre de regrouper un plus grand nombre d'enfants. Cela permet également de monter une équipe séniors par exemple.

Un jeune originaire d'Abondant qui va être responsable de l'encadrement jeune.

- Nous ferons également très rapidement une réunion pour les décorations de Noël : 17 juin à 19h00.

- Lotissement du clos des Perches : il faudrait prévenir les riverains qu'ils doivent entretenir le trottoir le long de leurs propriétés depuis la rétrocession du lotissement à la commune.

Intervention de Jean-Paul FAERBER

Plainte d'un voisin car un riverain se gare avec son camion dans la rue de la corne de cerf.

Mme le Maire contactera le propriétaire du camion.

Intervention de Pauline LOISY

- Remercie la commission appel d'offres car la diversité des connaissances de ses membres permet d'avoir des échanges constructifs.

- Propose une réunion pour le projet de salle des fêtes (pour voir ce que l'on peut potentiellement faire, présenter les références, faire une étude diagnostic : qui est impacté, etc...) : vendredi 26 juin en mairie.

- Réunion communication prévue le 1^{er} juillet en mairie.

Intervention d'Etienne HERBEAUX

- A fait le tour des rues de la commune. Il y a 12 panneaux de signalisation à changer et 8 plaques de rues. Dans plusieurs cas, les plaques de rues sont cachées par la végétation (voir qui fait la taille).

- A l'îlot de la croix des vignes, les bordures sont décollées. Des travaux devront donc être envisagés. Devis en cours.

- Rue de la Briqueterie, des arbustes dépassent dans certains lots. Propriétaires à identifier.

- Enfin, il faudrait l'adresse du débardeur en bas de la rue de la briqueterie pour refaire le fossé puisque celui-ci n'a pas été refait correctement suite au débardage des sapins.

Intervention Marie - Lise ALTUR

- En raison du protocole sanitaire, il y a moins d'enfants à l'école, cela permet donc de libérer 3 personnes pour faire le grand ménage à la salle polyvalente et à la mairie. Nettoyage 27 va intervenir en août pour décaper et cirer le sol (mairie et salle polyvalente).

- Il n'y aura pas de kermesse cette année mais les directrices ont demandé à la mairie de financer cette année les livres de prix pour les grandes sections et les CM2 (au lieu de tous les élèves).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures et trente-trois minutes.

La secrétaire,

Les conseillers,

Le Maire,